

éCoHABITER

des environnements pluriels

— sommaire

Introduction : éCoHabiter des environnements pluriels Muriel Girard, Béatrice Mésini	p.8
1 — COHABITER DANS L’ESPACE ET DANS LE TEMPS : LOCUS, DOMUS, SOCIUS	p.16
Gabriel II A-Avava Ndo 1.1 Habiter les formes ethno-architecturales en milieu périurbain au Sahel	p.18
Anaïs Guéguen Perrin 1.2 Habitats des Guarani au Brésil et habitats participatifs en France : convergences et complémentarités pour penser l’habiter autrement	p.30
Sylvia Amar 1.3 (S’)Inspirer sans modéliser. Les écovillages, laboratoires d’un « éco-habiter mondialisé »	p.40
Christine Schaut, Anne-Laure Wibrin, Emmanuelle Lenel 1.4 Habiter le collectif. Analyse comparée de deux projets bruxellois	p.52
Emmanuel Porte 1.5 Vers un habiter anthropozoologique de la rue d’Ancien Régime. Quand chiens et humains cohabitent au sein d’un même voisinage (Madrid, 1700-1840)	p.64

2 — ÉCoHABITER DES LIEUX ET MILIEUX ENVIRONNÉS (SOCIAUX, URBANISTIQUES, CLIMATIQUES)	p.72
Amélie Flamand, Rémi Laporte 2.1 Cohabiter un atrium « interclimatique »	p.74
Geoffrey Mollé 2.2 La hauteur comme facteur d'écohabitabilité. Une ethno-mésologie de l’habitat vertical en contexte métropolitain lyonnais	p.84
Estelle Gourvennec 2.3 L’accession sociale à la propriété en habitat participatif : de la participation instituée aux pratiques collaboratives quotidiennes	p.98
Quentin Wilbaux 2.4 L’éco-hameau du Pic au Vent à Tournai (Belgique), une expérience d’éco-habitat partagé	p.106
Béatrice Mésini 2.5 éCohabiter éphémère au coeur de l’industrie lourde. Le regard photographique de Jacques Windenberger 1971-1974	p.116
3 — COPRODUCTION DE L’HABITER : VULNÉRATION, ADAPTATION ET TRANSACTION	p.124
Joana Antoine 3.1 La transmission, une vulnérabilité pour l’habitat : cas d’étude de Marinaleda (Andalousie) et Lescar-Pau Emmaüs (Pyrénées)	p.126
Markéta Fingerová 3.2 Transformations du pavillon pour cohabiter avec sa famille ou un tiers lorsqu’on vieillit : relevé des pratiques observées	p.136
Thomas Watkin 3.3 De l’étude de la cohabitation intergénérationnelle à l’esquisse d’une écologie de liens entre générations	p.144
Audrey Loury 3.4 La participation en habitat autogéré : un vecteur d’apprentissage solidaire et collectif	p.154
Lucie Dubois 3.5 Vie collective et pratiques écologiques dans un « lieu de vie de lutte » : l’ÉCohabiter à la « maison de résistance » de Bure	p.162
Épilogue Anaïs Angéras Circumnavigations éCohabitanter. Photoethnographie de l’habitat « léger »	p.170

-2.4

L'ÉCO-HAMEAU DU PIC AU VENT À TOURNAI (BELGIQUE), UNE EXPÉRIENCE D'ÉCO-HABITAT PARTAGÉ

Le Pic au Vent n'est ni un nez, ni un cap, ni une péninsule. C'est le point haut qui domine une ville de Belgique, Tournai, une ville moyenne et tranquille, fière de son passé. Le Pic au Vent est un lieu-dit, où des loups jadis hurlaient contre le vent et les moulins. Il y a encore quinze ans, c'était un terrain vierge, une prairie et un petit bois sauvage que des architectes pouvaient rêver comme une page blanche.

Aujourd'hui, c'est un éco-quartier, pas le plus grand, loin de là. C'est pourquoi je propose de l'appeler ici « éco-hameau ». Ce n'est pas non plus le plus coloré, pas le plus bruyant, ni le plus festif, c'est un lieu de vie, un lieu paisible et habité, une expérience de construction de logements très économes, un projet d'urbanisme prospectif et participatif.

Il s'agit d'un ensemble de quarante-deux logements organisés autour d'espaces et d'équipements communs. La construction s'est déroulée en trois phases, entre fin 2008 et 2018. Ces logements, très performants au niveau thermique, « passifs » ou « à énergie positive », mais également très peu coûteux, ont été réalisés grâce à des solutions techniques simples, en favorisant l'utilisation de matériaux écologiques et locaux. L'éco-hameau propose des espaces privatifs aménagés par les habitants selon leurs désirs et leurs besoins, des espaces partagés, une maison de quartier, des chambres d'amis, un potager, des poules, des arbres fruitiers... Aujourd'hui, une centaine d'habitants s'organisent pour vivre et partager les lieux et, pour que tout cela se passe en bonne intelligence, ils réinventent au quotidien les règles du vivre ensemble.

Ce projet, c'est l'histoire de deux amis architectes, Éric Marchal et moi-même qui, depuis leurs années d'études se sont toujours dit qu'un jour ils proposeraient et réaliseraient des logements tels qu'ils pensaient devoir le faire, sans plus répondre à la demande de clients ou de commanditaires. C'était un rêve ou une utopie : construire des maisons à moitié prix.

C'est finalement l'histoire d'un engagement professionnel et éthique vers des modes de construction et d'aménagement du territoire plus durables.

Il s'agit ici de présenter un retour sur expérience, une relecture des événements qui ont marqué la genèse du projet Pic au vent, l'histoire des choix et des hasards qui ont guidé un long processus de conception, de réalisation et finalement d'appropriation des lieux par les habitants¹.

—1. Une analyse sociologique et énergétique de la première phase de réalisation du projet Pic au Vent, les vingt premières maisons patios, a été réalisée par le CIFOP (Centre interuniversitaire de formation permanente de Charleroi, Belgique) entre 2011 et 2013 sous la direction de Abdelfatah Touzri. Le rapport a été publié en 2013 et porte le titre : *Concevoir, construire et habiter un quartier durable, l'innovation architecturale au service de ses acteurs*.



Fig. 1

Fig. 1 Dans le jardin central de l'éco-hameau du Pic au Vent des arbres fruitiers ont été plantés.



Fig. 2

Fig. 2 En été, le jardin est un lieu propice pour partager un repas entre voisins.

La genèse d'un projet

Dans un premier temps, je reviendrai aux origines du projet et des idées qui l'ont engendré. Il s'agira de les resituer dans les mouvements de pensée et dans l'histoire des projets qu'elles ont portés, ici et ailleurs. Une façon de remonter le temps et de faire le récit de près de vingt-cinq années de recherches, d'engagements, de projets inaboutis...

« Des logements à moitié prix », c'était le défi qu'à cinq ou six jeunes architectes fraîchement diplômés nous nous lancions à l'aube des années 1980. Les enjeux économiques nous semblaient primordiaux pour nos futurs engagements professionnels, et les enjeux sociaux en découlaient tout naturellement. Proposer des logements à moitié prix, c'était offrir l'accès au logement au plus grand nombre ! Les enjeux environnementaux étaient eux aussi bien présents. Ils nous semblaient tellement naturels et évidents. La crise pétrolière de 1973 était encore proche. La fin des énergies fossiles était, déjà à l'époque, annoncée comme imminente [fig. 1, 2]

Le projet du Pic au Vent c'est une histoire de vie, une histoire d'amitié. Au départ d'idées partagées en groupe, nous nous sommes finalement retrouvés avec Éric Marchal à tenter de les concrétiser sur le terrain. La ville de Tournai où nous nous étions rencontrés pour les études a continué de nous relier, lui, parce qu'il y a fondé une famille et construit sa vie professionnelle, et moi parce que j'y ai gardé mes racines. Un peu naïvement, nous croyions être en train de réinventer nos vies et de les construire sur des ébauches/esquisses/conceptions nouvelles, alors que comme tous, nous les puisions dans l'air du temps, celui post-révolutionnaire de la libération des codes, celui révolu des Trente Glorieuses et de la croissance sans limites, celui en germe des engagements écologiques, qui nous semblaient les seuls à devoir être poursuivis². Et pourtant, rien n'allait se passer comme nous le pensions. Le capitalisme triomphant allait encore surfer quelques décennies sur la mondialisation de l'économie, sur les nouvelles technologies, rebondir sur quelques crises financières, et maintenir le pétrole de plus en plus rare à des prix abordables. Des écolos de la première heure, comme nous, n'ont parfois pas eu d'autre choix que de rentrer dans les rangs ou d'aller garder les moutons dans le Larzac. Et leurs idées ? Au départ, marginales, elles ont progressivement pris le chemin de l'engagement politique. Mais les changements qu'elles ont inspirés sont beaucoup trop lents au regard des enjeux climatiques. Le retour

au « local », les circuits courts, les monnaies alternatives, la mise en place de « ceintures alimentaires » autour des agglomérations marquent pourtant l'émergence de nouvelles voies pour un modèle économique plus soutenable. Au niveau éthique, social, ou tout simplement humain, les choses ont également bougé, mais pas toujours dans le sens désiré. La montée des inégalités, l'insupportable enrichissement des plus riches face à la pauvreté croissante, nourrissent les exclusions et portent les germes d'épisodes violents. En réaction, des concepts comme « partage » et « solidarité » ont retrouvé une nouvelle jeunesse, et nous ont inspirés pour le projet du Pic au Vent, comme ceux de « commun » ou de « care ».

Écologie/Économie/Éthique, les trois cercles vertueux du diagramme du « développement durable »³, qui nous projettent vers un monde plus viable, vivable et soutenable nous sont apparus comme des concepts essentiels à mobiliser pour tenter de clarifier les enjeux de notre projet. Des matériaux, des techniques et des architectures inspirantes...

Les serres horticoles et les hangars nous intéressaient depuis des années. Pour concevoir des maisons à moitié prix, en offrant, en plus des espaces couverts, de la lumière à profusion, les systèmes de serres industrielles nous paraissaient le support idéal. Hangar ou serre, il s'agissait avant tout de réaliser un toit au meilleur prix. Puis, de transformer cet espace couvert en espace habitable.

Au début du XX^e siècle, des projets de cités-jardins fleurissent dans les villes occidentales qui proposent un nouveau modèle de développement urbain à l'horizontale. Des maisons individuelles assemblées, des arbres, des jardins privés et des espaces collectifs... c'est le rêve de transporter la ville à la campagne ou de faire entrer un peu de campagne dans la ville. La notion d'éco-quartier, même si elle s'inspire de ces cités-jardins, est beaucoup plus récente. Le projet BedZed dans l'agglomération londonienne et le quartier Vauban à Fribourg-en-Brisgau en sont les premières concrétisations. Le premier, très intéressant au niveau technique et très réussi au niveau de l'image avec ses bouches de ventilation colorées, nous semblait trop dense et trop compact par rapport à ce que nous souhaitions proposer; le second, très séduisant en ce qu'il proposait au sein d'un vaste projet urbain, des solutions durables dans quantité de domaines (énergies renouvelables, mobilités douces, densité, réhabilitation, etc.), nous semblait hors d'échelle pour les ambitions qui nous étaient accessibles à Tournai [fig. 3].

Vingt-cinq années de débats et de projets...

Le projet d'éco-quartier du Pic au Vent n'est pas que la concrétisation de questionnements et d'idées nourries dans un contexte particulier. Il est l'aboutissement d'un chemin suivi par plusieurs architectes pour tenter de proposer des solutions de logements économiques, écologiques et partagés. C'est ce chemin que je propose de parcourir ici, en suivant les différents projets qui ont été autant d'étapes vers celui du Pic au Vent.

Après la maison expérimentale construite sur le terrain de l'école d'architecture à Tournai en 1980, et le projet de deux maisons familiales pour « le Foyer » à Roucourt en 1982, avec plusieurs amis et jeunes diplômés en architecture, nous avons continué à débattre et explorer des voies à suivre. Il y eut le temps des concours, puis celui des propositions : concours pour des solutions radicales et minimalistes de logements pour sans-abris, esquisses et projets de logements sociaux mitoyens. Il y eut le temps des recherches, des explorations et des voyages : recherches de systèmes constructifs radicalement économes et de matériaux éco-responsables (les toitures industrielles, les serres, la terre, la paille...), recherches autour des façons de travailler ensemble (36°8, groupe de recherche en architecture, association sans but lucratif, ...). Cer-

Fig. 3 Plan général au rez-de-chaussée de l'ensemble de l'éco-hameau. En haut et à droite, en fond de terrain : les vingt maisons patios. En bas, le long de la voirie d'accès : les huit maisons balcon. À gauche : les quatorze maisons jardins forment une grande courbe. Au centre : entre le jardin partagé et le potager, la maison de quartier, la placette centrale et le gîte.

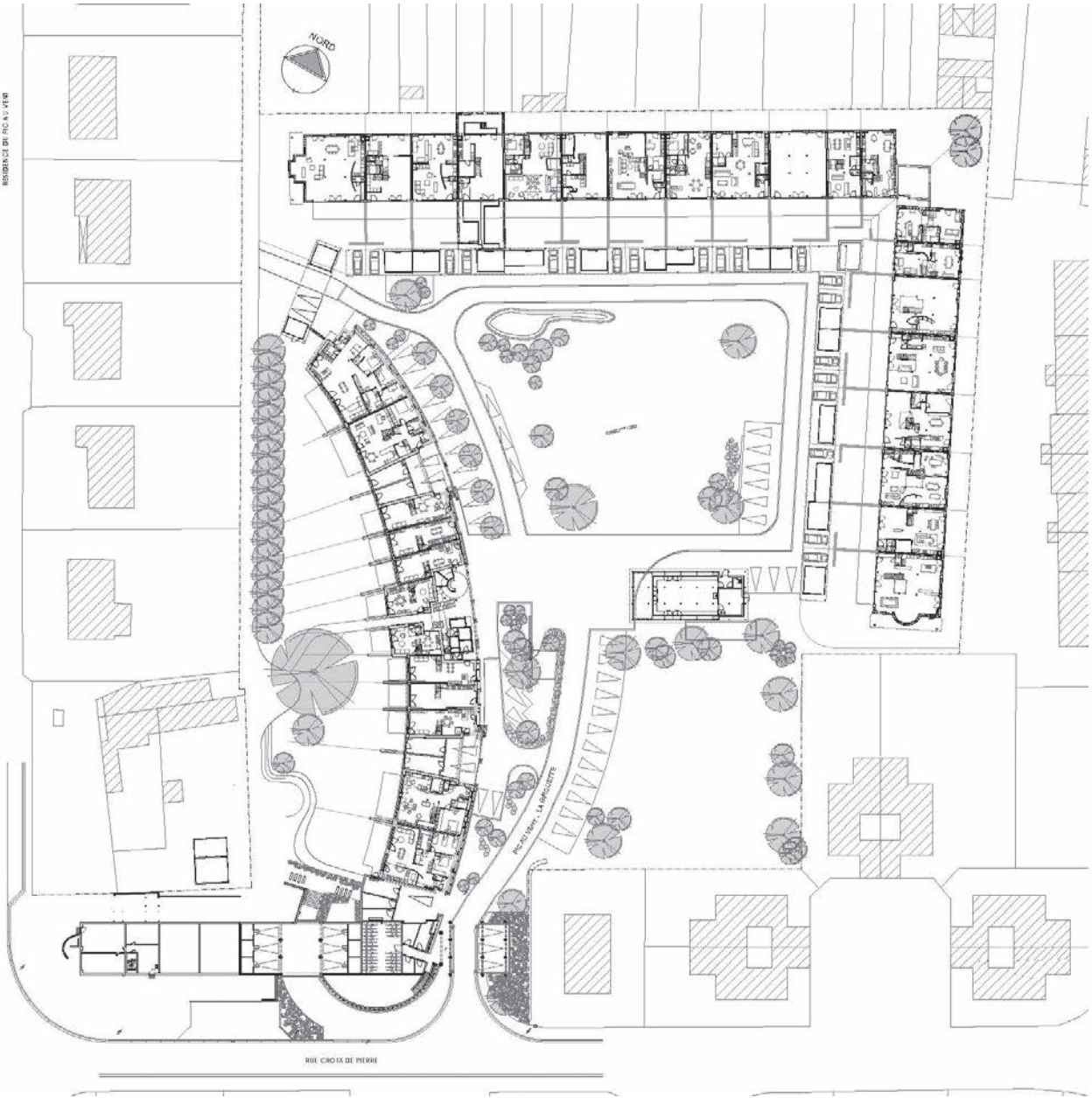


Fig. 3

—3. Aujourd'hui le concept de développement durable n'est plus à la mode. Dans un monde qui court à sa perte, porté par une foi aveugle dans le progrès, le mot développement aurait perdu toute sa pertinence, car trop lié à celui de croissance. On préfère désormais celui de « transition ».



Fig. 4



Fig. 5

Fig. 4 L'intérieur d'une maison jardin, aménagée en trois chambres avec mezzanine.

Fig. 5 Du lierre grimpe sur les lattes de bois entre les ébrasements des fenêtres. La façade abrite aussi des nichoirs pour les oiseaux.

tains projets sont restés dans les cartons, d'autres ont été construits... Il y eut finalement l'opportunité d'un terrain à bâtir au Pic au Vent et l'engagement, à deux, sur ce projet plus spécifiquement « tournaisien ».

La concrétisation

L'occasion d'un terrain s'est présentée à nous en 1997. Nous approchions de la quarantaine et nos vies avaient pris des chemins différents. L'occasion était trop belle, mais nous n'étions pas prêts. Nous avons fait l'acquisition à titre privé du petit bois et de la grande prairie qu'il protégeait. Nous y avons planté des arbres, les arbres ont poussé. Finalement c'est en voyant approcher nos cinquante ans que nous nous sommes dit : c'est maintenant ou jamais ! Ces rêves, ces projets, ces belles idées qui nous lient, il faut les faire atterrir. Après il sera trop tard !

Nous nous sommes donc repenchés sur ce qu'il restait de nos anciennes esquisses et étalés les plans sur la table de dessin. L'idée d'un grand toit sous lequel des habitations individuelles de différentes tailles pourraient s'installer nous semblait toujours d'actualité. Ce serait la base du projet. Les discussions se sont alors plutôt portées sur le côté expérimental que nous souhaitions développer sur le terrain. Des habitats semi-enterrés, l'utilisation de matériaux de récupération, des serres habitées... en 2006, nos premiers dessins réveillaient de vieux rêves d'étudiants. L'organisation de logements en périphérie du terrain dans l'intention de dégager au centre un maximum d'espaces à partager nous semblait primordiale. 36°8, le nom que nous avons choisi pour notre association, semblait nous indiquer un nombre raisonnable de maisons à construire : une quarantaine. L'objectif de construire dans le réel nous imposait aussi son agenda. Les premières discussions à propos des modes de financement nous ont poussés au choix d'un phasage. Nous construirions d'abord vingt logements, avant d'envisager une deuxième, puis une éventuelle troisième phase de construction.

Le permis d'urbanisme, introduit en 2007, a finalement été obtenu en 2008. Et ce ne fut pas sans difficultés, car le voisinage s'était mobilisé contre le projet. Un éco-quartier, oui, c'est une belle idée, mais pas chez nous ! Nous n'étions pas préparés à cette confrontation pourtant classique due à l'effet « nimby⁴ ». La responsable de l'urbanisme de la ville de Tournai qui croyait au projet nous a finalement bien aidés à sortir de ce mauvais pas. Le financement a été plus facile à obtenir que nous ne le craignions. Suite à quelques articles de presse, la banque Triodos⁵ est venue d'elle-même nous proposer le crédit nécessaire pour amorcer la construction.

Le chantier commence donc à la fin de l'année 2008. Nous savons que la gestion du temps est primordiale, et le calendrier des interventions est réglé comme du papier à musique entre les différents intervenants : l'entreprise de voiries qui prépare le sol, l'entreprise de gros-œuvre, qui installe les fondations et élève les doubles murs mitoyens, l'entreprise de construction en bois qui s'occupe des charpentes et des châssis⁶... Tout se passe à merveille et les premières maisons seront habitées fin 2009. Cette première phase de chantier, bien qu'éprouvante pour des apprentis promoteurs qui jouaient pour la première fois ce rôle dans le processus constructif, a été une belle réussite.

La deuxième phase pouvait donc être lancée. Et cette fois, l'entreprise de gros-œuvre, qui entretemps avait racheté le constructeur bois, s'est proposée pour partager le risque financier de la promotion. Tout en tirant les leçons de la première expérience, nous comptons expérimenter de nouveaux systèmes constructifs, toujours dans un souci d'économies de moyens liées à des performances énergétiques maximales. Nos maisons « passives », nous les voulions cette fois « à énergie positive », c'est-à-dire qu'elles devaient produire autant sinon plus d'énergie qu'elles n'en consommeraient. Les murs ont été construits en blocs massifs et isolants de 50cm d'épaisseur et les toitures équipées dès le départ de panneaux photovoltaïques [fig. 4, 5].

—4. *Not In My Back Yard*.

—5. La banque Triodos s'affiche comme la première banque « éthique et durable ». En 2008, elle était à la recherche de projets à financer, et notamment de projets de constructions portant des ambitions écologiques, économiques et éthiques clairement identifiées. Le projet du Pic au Vent était déjà médiatisé avant sa réalisation, la banque Triodos a donc perçu l'intérêt qu'elle pourrait y trouver en termes de communication et d'image. Voir notamment l'article « L'investisseur durable », in *Triodos*, 3 octobre 2009.

—6. Les trois principales entreprises avec lesquelles nous avons collaboré pour la réalisation du projet : Terrassements et voiries : Hubaut ; gros-œuvre : Tradeco s.a. ; construction bois : La compagnie du bois.

Débutée en 2012, cette deuxième phase de construction regroupait sous un toit unique, et derrière une grande façade courbe végétalisée, quinze habitations, mais également un gîte et une chambre d’amis pour les habitants du quartier. La mise en chantier d’un local commun, appelé pompeusement « maison de quartier » s’est faite dans la foulée. Il ne restait plus alors qu’à lancer la troisième et dernière phase : huit maisons mitoyennes qui marqueraient l’entrée de l’éco-hameau. Pour construire ces maisons qui proposent des solutions techniques hybrides héritées des deux phases précédentes, un troisième permis d’urbanisme a été nécessaire. Les prix de ces dernières constructions se sont finalement avérés beaucoup plus élevés que prévus. Nos ambitions économiques du départ se sont progressivement alignées sur les réalités du secteur de la promotion immobilière locale. Au final, entre le permis d’urbanisme et la finalisation du projet en 2017, la réalisation de l’éco-hameau du Pic au Vent aura duré une dizaine d’années [fig. 6, 7]

Un quartier habité

L’éco-hameau du Pic au Vent vit au travers des histoires qu’il porte. Il s’agit de l’histoire des habitants qui investissent les lieux et les aménagent, celle des relations de voisinage suscitées ou spontanées, des premiers retours et analyses, des chiffres, des performances énergétiques concrètes ; mais aussi celle des relations avec les acteurs publics, politiques, institutionnels. Finalement, en parlant de la communication, je proposerai un retour global sur l’expérience et sur l’impact du projet.

L’éco-hameau du Pic au Vent est un quartier « habité ». Il y a bientôt douze ans que la première famille s’est installée dans ce qui ressemblait encore à un chantier : un couple et trois enfants en bas âge. Ils étaient impatients de rentrer dans la maison dont ils avaient accompagné la réalisation depuis le début. Ils avaient eu vent de ce projet d’écohabitat bien avant que le chantier ne démarre, ils y croyaient et s’étaient engagés en signant un compromis de vente, sur plans. Cette famille n’était pas la seule. Nous avons lancé très tôt la commercialisation. La moitié des vingt premières maisons était vendue au moment de la fin du chantier. Nous en avons gardé une sommairement aménagée qui sert de maison-témoin pour la vente des dix restantes lors de la première phase, puis de local de chantier pour la suivante, et enfin de salle pour organiser les premières réunions des copropriétaires.

Nous avons beaucoup hésité sur la forme juridique à donner à notre éco-hameau. Coopérative, SCI, ASBL⁷, ... C’est finalement pour la forme classique de la copropriété que nous avons opté. Il faut dire que le notaire avec lequel nous avons travaillé nous y a beaucoup poussés. En Belgique, les formes plus prospectives de coopératives de logements ne sont en effet pas encouragées comme elles le sont en Suisse, par exemple. La copropriété telle qu’elle est organisée pour des immeubles verticaux, qui mettent en commun des frais d’ascenseurs, pouvait en effet convenir à des logements individuels organisés horizontalement. Les frais communs étant ici liés à l’entretien des espaces communs, jardins paysagers, plantations, circulations, maison de quartier... Un modèle de règlement d’ordre intérieur a ainsi été proposé dès le départ aux acquéreurs, libre à eux de le modifier par la suite.

Pour organiser une copropriété, il fallait un syndic. Nous n’avions pas envie d’assurer nous-mêmes, ne fut-ce que temporairement, ce rôle difficile. N’ayant pas choisi d’y habiter nous voulions rester à la place qui nous semblait la plus juste : celle de concepteurs, de porteurs de projet, avec l’intention claire de le laisser vivre avec (et par) celles et ceux qui auraient décidé d’en faire leur lieu de vie. Les premiers habitants, bien qu’intéressés à s’impliquer dans la gestion quotidienne du quartier et des espaces partagés, n’étaient pas



Fig. 6

Fig. 6 Accrochée sous la toiture des maisons jardins comme un nid d’hirondelles, la chambre d’amis, tout comme le gîte familial, marquent le centre de l’éco-hameau.

Fig. 7 En face, sur la placette, la maison de quartier s’ouvre également sur le jardin et le potager communs.



Fig. 7

—7. ASBL : association sans but lucratif est (en droit belge) un groupement de personnes physiques ou morales qui poursuivent un but désintéressé. SCI : société civile immobilière.



Fig. 8



Fig. 9

prêts à assumer eux non plus le rôle de gestionnaire. Notre choix s'est donc porté sur un syndic professionnel, habitué des copropriétés d'appartements superposés en immeubles, que l'expérience du Pic au Vent intéressait. C'est lui qui a animé les toutes premières réunions de copropriétaires et qui a posé le cadre dans lequel l'organisation ultérieure devrait se développer au fur et à mesure de l'arrivée des nouveaux habitants. En tant que concepteurs du projet, nous avons souhaité ne vendre les maisons qu'à des propriétaires qui les habiteraient, afin de ne pas ouvrir le quartier à la spéculation immobilière. Nous ne voulions pas non plus d'investisseurs qui mettraient les logements en location, sachant que les locataires ne s'impliquent généralement ni dans ceux qu'ils occupent, ni dans la gestion des espaces à partager. Si la construction de logements écologiques à faible coûts était une des visées essentielles du projet, la proposition d'un urbanisme alternatif nous paraissait principale. L'organisation et l'architecture des espaces communs devaient favoriser des relations de voisinage plus solidaires et responsables. Et, même si les premiers habitants avaient émis des doutes sur la pertinence de construire la maison de quartier (qui était prévue dans l'acte de base de la copropriété), nous l'avons construite, et les habitants l'ont appelée la Meq⁸. Ce fut également le cas du gîte et de la chambre d'hôtes, du parc, du terrain de pétanque, etc. Aujourd'hui, l'existence de ces espaces partagés ne fait plus débat. Un collectif d'habitants a même investi le dernier espace vacant pour y organiser un potager, un autre groupe a installé un système de compostage des déchets, un autre encore un poulailler commun. Une ou deux fois par semaine, un marché bio est organisé dans la maison de quartier. La plupart des maisons n'ont pas changé de propriétaires. En dix ans, seules trois ont été vendues et trois autres mises en location par leurs propriétaires qui, pour des raisons personnelles ont choisi de loger ailleurs. Les habitants ont donc appris à se connaître, mais aussi à gérer ensemble les espaces et les équipements communs.

—8. L'usage de la Meq est géré sur un site de réservation on-line (partagerunlocal.com).

—9. Le projet du Pic au Vent a été présenté dans six ouvrages thématiques : « Pic au Vent », in *Habitat écologique*, publication « Bois et habitat », 2009 « Éco-quartier du Pic au Vent », in J.-M. DEGRAEVE, *Habiter en quartier durable*, ministère du Logement, Région Wallonne, 2010 pp. 89-104 ; E. MARCHAL, Q. WILBAUX, « Éco-quartier du Pic au Vent », in *Grand Prix d'Architecture de Wallonie 2010*, UWA, 2011, p. 51 ; « Maisons-jardins du Pic au Vent », in *Réalisations Constructions Bois*, Ligne Bois, 2014, pp. 72-73 ; « Éco-quartier du Pic au Vent et Maison Barbez », in *Guide d'architecture moderne et contemporaine de Tournai*, Bruxelles, Mardaga, 2017 ; « Éco-quartier du Pic-au-vent, La girouette 2016 », in *L'architecture jette des ponts*, ICA-WB, octobre 2020. Le projet a également fait l'objet de nombreux articles. Depuis 2007, dans la presse régionale, puis à partir de 2009 et de la mise à disposition des vingt premières maisons patios, dans la presse nationale et dans certains magazines spécialisés. C'est le côté « premier éco-quartier de maisons passives » qui a d'abord et avant tout été mis en exergue, puis, par la suite, et après la fin du chantier de la deuxième phase, celle des maisons-jardins, c'est le concept de « maisons à énergie positive » qui a principalement été relayé dans les articles. Au total, j'ai recensé quarante-et-un articles publiés à propos de l'éco-hameau du Pic au Vent. Le projet a été relayé également une dizaine de fois à la radio et à la télévision. Il a ainsi été présenté à trois reprises dans l'émission *Une brique dans le ventre* de la RTBF. Le projet a été sélectionné et nommé dans le cadre de cinq concours d'architecture. Nous l'avons aussi présenté plus de vingt-cinq fois à des colloques, des symposiums et des séminaires.

Fig. 8 Les maisons ont été aménagées par les habitants et adaptées à leur façon de vivre. À l'intérieur, elles sont toutes différentes.

Fig. 9 Les habitants du Pic au Vent ont invité leurs voisins et amis pour une pendaison de crémaillère en commun. Il y avait du monde pour assister au spectacle !

ABSTRACT

The Pic au Vent ecohamlet is a pilot project carried out between 2008 and 2018 in Tournai (Belgium). A hundred people live there in 42 homes built around a garden, a vegetable patch and a community house. This project was led by two architects who wanted to show how it was possible to build low-cost, ecological and energy-efficient houses by proposing an alternative urban planning that would promote exchanges between inhabitants and respect for the environment. The ecohamlet was built in three phases. First, 20 patio houses, then 14 garden houses, then 8 balcony houses. Construction techniques have been developed to reduce the cost of construction while reaching the “passive” standard in terms of energy. This shared eco-housing project is the result of more than thirty years of research, exchanges and commitments.

Quentin Wilbaux

Quentin Wilbaux est architecte et professeur à la faculté d'architecture LOCI de l'UC Louvain (Belgique). Ses participations pédagogiques concernent en premier lieu les rapports complexes entre l'architecture, les sociétés et les territoires. Après de nombreuses années de travail de recherche, d'inventaire et de réhabilitation de l'architecture traditionnelle et patrimoniale au Maroc, et tout spécialement dans la médina de Marrakech à laquelle il a consacré une thèse soutenue à l'EHESS en 2000, il concrétise avec son ami et confrère Éric Marchal, au travers du projet du Pic au Vent, les recherches qu'ils menaient depuis leurs années d'études pour un modèle d'habitat prospectif et économe. Ils sont diplômés tous deux de l'ISA St-Luc de Tournai en 1981.